

## François Guizot en Normandie

Au retour d'une visite qu'il venait de rendre à François Guizot au Val-Richer, Taine écrivait à Cornélis de Witt : « Il me semble que j'ai appris chez vous ce que c'est que la maison, la famille, l'héritage ; je n'avais encore vu que des rassemblements, des logements et des successions ; j'ai vu pourtant bien des intérieurs, mais la vraie concorde, le vrai bon sens, la vraie autorité y manquent ». Ici, il les avait trouvés ; car ils y règnaient, et se fondaient, devait dire plus tard Albert-Sorel, « sur cette parole que M. Guizot aimait à citer et qui, dans son culte domestique aussi bien que dans sa vie intellectuelle, résume sa foi chrétienne : *« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père »*. Aussi est-ce sans doute en Normandie, dans ce domaine qui devint pour lui ce que Montaigne eût pu nommer son *retiré sacraire*, qu'il convient de le rechercher pour l'approcher et le connaître en son privé. Les hautes futaies d'alentour, la profondeur et le silence des bois dont les hétraies et les chênaies hérissées et tordues s'enfoncent dans le repli des terres, la présence de ceux qui lui étaient le plus chers, le souvenir des disparus, la majesté de la bibliothèque qu'il s'était fait aménager et jusqu'au dépouillement de la chambre où il devait rendre le dernier soupir, attenante au très modeste cabinet de travail dans lequel rien n'a été changé depuis un siècle qu'il n'est plus, tout portait l'homme d'action vers la méditation.

Rien, en vérité, n'avait destiné François Guizot, né Nimois, à se fixer dans ce pays d'Auge, auquel il s'attacha pourtant si profondément qu'il le reconnut un jour pour son propre foyer. Dans la première partie de sa vie, la Normandie était loin de lui ; et sa surprise eût été grande à la pensée de la représenter un jour au Parlement et de s'y fixer entièrement après sa retraite. Rien ne l'y attirait ; et je ne saurais voir quelque prédestination dans le fait qu'il consacra à Pierre Corneille l'une de ses premières études littéraires.

Or voici qu'à la veille de la Révolution de 1830, au moment où il a atteint cet âge de quarante ans qui le rend éligible, il recherche une circonscription où ses chances

seraient grandes de recueillir la majorité des suffrages : celle de Lisieux et de Pont-l'Evêque lui est signalée, rendue vacante par la mort de l'illustre chimiste Vauquelin, qui n'en était député que depuis un an. Une élection partielle étant nécessaire, Guizot décide d'en courir les chances.

Sur la campagne électorale dans laquelle il s'engage, je ne puis que me reporter aux travaux et aux recherches auxquels se sont livrés de savants érudits locaux tels que Roland Engerand, Fernand Rault et plus particulièrement Jean-Pierre Pénault. Je dois à ces deux derniers une vive gratitude pour les soins et l'empressement qu'ils ont apporté à parfaire ma documentation. Il m'est précieux de la leur exprimer publiquement.

Deux objections se dressaient de prime-abord dans le Calvados contre la candidature de Guizot : il était huguenot et sollicitait les suffrages d'un électorat traditionnellement catholique ; il était, en outre, méridional par sa naissance et ses ascendances et, dès lors, étranger — *horsain* comme on dit chez nous — à une région aux tendances particularistes. Mais la Normandie est un pays de pondération et de bon sens. « C'est la véritable France » avait écrit le Premier Consul lorsqu'il la parcourait en 1802. Elle adopta Guizot.

La 4<sup>e</sup> circonscription du département, celle qui lui était proposée, comprenait les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque s'étendant jusqu'à Honfleur : « Pays à forte capacité électorale, écrit M. Jean-Pierre Pénault, puisqu'il comptait 626 électeurs censitaires [...] Pays de mesure où la propriété rurale se confondait avec la fortune bourgeoise [...] C'était bien là le terrain qui convenait à Guizot ».

Tout l'art de celui-ci, au cours de la campagne, consista à ne s'engager à fond sur aucun des problèmes autour desquels s'affrontaient les préoccupations régionales. Il s'en tint le plus qu'il put aux généralités, cherchant sans cesse, comme nous dirions aujourd'hui, à élever le débat. « Nous avons, proclamait-il, d'une part à défendre les garanties et les droits que nous possédons déjà, de l'autre à conquérir ceux qui nous manquent encore ». Il entend « concilier les nécessités diverses, ménager tous les intérêts particuliers en travaillant sans cesse à faire prévaloir l'intérêt commun » et, dans sa Circulaire aux électeurs du 4 janvier 1830, il met en évidence cette formule qui n'est guère compromettante : « Progrès dans la Liberté, et Liberté dans le Progrès ». Il se tient volontairement à distance de ceux qu'il appelle à voter pour lui et s'épargne les soucis de fastidieuses visites dont l'utilité ne lui apparaît pas. Qu'aurait-il pensé de ces épuisantes réunions sous les préaux

d'école que connaissent de nos jours les candidats aux élections législatives ? Il préfère recourir à d'illustres patronages, ceux de la gauche démocratique : La Fayette, Dupont de l'Eure, le duc de Broglie. S'il reçoit en définitive l'appui de l'avocat Isabel Desparc, que ses adversaires avaient entendu lui opposer, il n'en est pas moins combattu sur le plan local, et un quatrain, en mauvais vers il est vrai quoique de portée indéniable, circule contre lui :

Bon ! Guizot si l'on veut est le meilleur des hommes.

Tout l'intéresse, hormis nos bœufs gras et nos pommes.

Il n'a rien au pays et, pour nous protéger,

C'est peu d'être savant, il faut être herbager.

« Ah ! qu'en termes nobles ces choses là sont écrites, dit Jean-Pierre Pénault [...] et masquent l'essentiel : l'épreuve de force entre la gauche et le Ministère Polignac, le maintien même de la dynastie ». Guizot a eu l'adresse de ne pas méconnaître cette « épreuve de force » et d'en faire son cheval de bataille. Aussi se montre-t-il intransigeant et réagit-il avec fermeté lorsqu'il est attaqué sur le plan de la politique générale, qui est vraiment son affaire.

Je possède une lettre de lui, datée du 15 janvier 1830, quelques jours avant le scrutin, adressée à mon ancêtre Olivier Le Carpentier qui s'était fait à Honfleur le soutien le plus actif de sa candidature. S'insurgeant contre un article publié par un journal du Havre, il demande à son correspondant de répondre à ses détracteurs : « J'ai été, en 1819, dit-il notamment, l'un des principaux auteurs et défenseurs des lois qui établissent que les délits de presse seraient jugés par le jury et qui abolissent la censure des journaux [...] Je n'ai jamais [...] provoqué aucune épuration. Je les ai toujours combattues et empêchées [...] et quand j'ai vu que je ne pourrai plus rien, je me suis éloigné ». Il écrira plus tard à la princesse de Lieven : « Je ne puis me soucier vraiment et m'occuper sérieusement que de trois choses : les gens que j'aime, les affaires publiques et les questions religieuses ».

Réuni le 23 janvier 1830 à Lisieux, le collège électoral siégea deux jours consécutifs. Le premier réservé à la désignation des scrutateurs, et le second à l'élection proprement dite. Sur 446 suffrages exprimés, Guizot en obtint 281, soit 57 de plus que la majorité absolue. Mais le 16 mai suivant, la Chambre était dissoute. Les nouvelles élections eurent lieu les 23 et 24 juin, et le succès que Guizot y remporta fut d'autant plus frappant qu'il n'avait point participé personnellement, cette fois encore, à la campagne élec-

torale, ayant préféré porter la bonne parole à Nîmes, son pays natal. La Révolution de 1830 précipita et détermina le cours de sa carrière.

Député du Calvados, Guizot n'y était pas propriétaire. Ses adversaires le lui avaient à bien des reprises reproché et lui-même déplorait de n'y posséder aucun point d'attache assuré. En parcourant sa circonscription pour s'y faire mieux connaître et la découvrir elle-même en quelque sorte, (c'est ainsi qu'il vit pour la première fois la mer à Honfleur en 1831, alors qu'il séjournait chez Olivier Le Carpentier) ; il recherchait un domaine à sa convenance. J'ignore comment il parvint au Val-Richer, mais je sais qu'il fut dès l'abord séduit par cette ancienne abbaye cistercienne, vendue naguère comme Bien National, et qu'il l'acquit en 1836 pour la somme — à l'époque considérable — de 85 000 francs. « Le lieu est vraiment beau, mande-t-il à Madame de Gasparin, d'une beauté à la fois riante et sauvage ». C'était bien le site qui convenait au travailleur acharné qu'il ne cessa jamais d'être et plus encore peut-être à son besoin de paix intérieure après ses deuils successifs si cruels. Sa première femme, Pauline de Meulan, à laquelle il devait son fils François-Guillaume, était morte en 1827 ; et en 1833, il avait perdu sa seconde femme, Elisa Dillon, qui lui avait donné ses filles Henriette et Pauline et son fils Guillaume. Il se replie alors sur lui-même et sur ses enfants. A grands frais, il fait remettre le domaine en état, aidé en cela par sa belle-sœur, Madame de Meulan. Il le destine à son fils aîné, François-Guillaume, qui s'y plaisait particulièrement. Mais celui-ci lui est enlevé par une pleurésie en 1837. « Il vient de me quitter, écrit le malheureux père. Il est allé rejoindre sa mère [...] Ce jeune homme était mon passé et mon avenir ».

Certes la vie publique lui ouvre largement, très largement, ses portes. Mais il n'abandonne pas pour autant son Val-Richer, où il se rend chaque fois qu'il le peut. Sa mère, Mme Guizot, y élève les enfants, alors que Mme de Meulan gouverne la maison. Le ministre se lève à sept heures et allume lui-même son feu, s'il fait froid, puis se livre à sa correspondance, toujours abondante. Après une prière matinale en famille à laquelle présidait Mme Guizot, il se remettait à sa table, qu'il ne quittait qu'à onze heures pour le déjeuner qu'agrémentait, s'il n'y avait pas d'invité, une conversation à bâtons rompus, émaillée par la gaieté des jeunes filles. Puis c'était une promenade et des courses un peu folles sur les gazons auxquelles il participait pour la joie de tous et la sienne. Ensuite reprise du travail. Le dîner

se prenait à six heures ; et la soirée se déroulait chez Mme Guizot. A neuf heures et demie chacun se retirait. « Le ciel est souvent beau, écrivait l'homme d'Etat. Le calme profond de la lune éclaire et endort toute la vallée [...] ». Un demi siècle plus tard, note M. Pénault, « le même envoûtement surprendra à quelques kilomètres de là un autre huguenot méridional, André Gide » au château tout voisin de la Roque-Baignard.

Cette paix des aîtres et de la nature sont bienfaisants à Guizot. Trop souvent éloigné cependant de sa circonscription, le Ministre subit une dégradation sensible de sa situation électorale. Fernand Rault a relevé dans le journal *Le Patriote* ces lignes symptomatiques : « M. Guizot, chargé par nous de défendre la révolution que nos frères avaient faite [c'est de celle de 1830 qu'il s'agit], de marcher avec elle, d'en reconnaître toutes les conséquences, est devenu stationnaire et la révolution l'a dépassé [...] ».

... Postérieurement à la chute de Louis-Philippe, Guizot regagnera le Val-Richer à la fin de l'année 1849, âgé de soixante-deux ans. Il avait encore devant lui vingt-cinq années à vivre, qu'il consacra, tant que sa santé le lui permit, à ses travaux historiques, poursuivant en particulier son *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*. S'il se rend encore à Paris, où on le voit de temps à autre à l'Académie, c'est en Normandie qu'il réside le plus constamment auprès de ses filles et de son fils Guillaume. Henriette et Pauline ont épousé les frères Cornélis et Conrad de Witt : les deux ménages se sont installés au Val-Richer. Guizot se plaît à recevoir dans son domaine. Il y accueille le duc Decazes, Duvergier de Hauranne, Taine et combien d'autres.

En août 1866, Adolphe Thiers, qui séjourne à Trouville, vient y déjeuner avec sa femme et sa belle-sœur (1). Les deux anciens rivaux politiques éprouvent plaisir à se revoir (2) et sans doute s'entretiennent-ils des événements qui, dès le lendemain de Sadowa, marquent la redoutable ascension de la Prusse. Guizot y reste si peu indifférent qu'il a conseillé, dès l'année précédente, au jeune Albert-

---

(1) Guizot écrivit le 1<sup>er</sup> août 1866 : « j'ai eu aujourd'hui à déjeuner Thiers, sa femme et sa belle-sœur. Très aimables et très contents, je crois, du Val-Richer, comme le Val-Richer d'eux ».

(2) En été 1872, Thiers, alors président de la République, renouvela sa visite au Val-Richer : les deux hommes évoquèrent ce jour-là les problèmes soulevés par l'application des décisions doctrinales du Synode réformé (note de la S. H. P. F.).

Sorel de passer à Berlin une année d'observation. A son retour, mon grand-père, venant de Honfleur, lui rendit visite et s'émerveilla de la fraîcheur de pensée, de la clarté d'esprit et des dons de suggestion qu'avait conservés l'illustre vieillard. « A peine à table, a-t-il raconté, M. Guizot me prit à parti. Quel maître examen ! Quel art de vous mettre à l'aise, de vous faire sentir qu'il ne s'agit pas de choses scolaires et livresques, mais de choses vraies et vécues : « Avez-vous vu M. de Bismarck ? Quelle impression en avez-vous eue ? » Et tout y passa, la ville, le théâtre, la campagne, et je ne savais ce qui m'étonnait le plus de me découvrir tant de connaissances et d'éprouver si peu d'embarras ».

Sans doute Albert Sorel se tira-t-il à son avantage de ce « maître examen », puisque son hôte, usant des restes d'une influence que ni les revers politiques, ni l'âge n'avaient altérée, fit agréer son protégé dans le Corps diplomatique et le fit connaître à Taine, qui devait le désigner à Emile Boutmy pour créer un cours d'Histoire à l'Ecole libre des Sciences politiques.

Car Guizot sut conserver jusqu'à son déclin un intérêt passionné pour la jeunesse. La guerre avec la Prusse, qu'il redoutait depuis Sadowa, le consterna : « J'ai le malheur de croire, écrivait-il dès le 24 juillet 1870, qu'elle pouvait être évitée », et en cela il rejoignait Thiers dont on connaît les ultimes efforts pour détourner le Gouvernement de s'engager dans un affrontement funeste. Après la défaite, son coreligionnaire, Emile Boutmy, secondé par Taine et Vinet, conçut le projet de fonder cette Ecole qui lui paraissait indispensable au relèvement national. Guizot soutint leur entreprise en publiant dans le *Journal des Débats* une lettre dont le retentissement fut profond. « Que de mécomptes, écrivait-il, et de souffrances eussent été épargnées aux Nations si leurs générations successives avaient été accoutumées à étudier l'histoire de leur vie, les lois naturelles et le développement régulier de leurs forces ». Ce fut là, je crois bien, son dernier acte public de foi politique et sa dernière manifestation de confiance dans les destinées du pays. Nous sommes en 1872 et ses forces diminuent.

François Guizot ne quittera plus le Val-Richer. Cuvillier-Fleury, qui y séjourna un an plus tard, le trouva « marchant, écrit-il, au bras de Mme Cornelis de Witt, sa fille, et se promenant hors de la maison dans un fauteuil roulant. Le corps était faible, la figure altérée, mais les yeux rayonnant encore avec une vitalité parfois excessive du

feu intérieur de son esprit. L'intelligence non plus que la mémoire ne lui faisaient défaut en aucun point ». Cependant le terme fatal approchait. Montaigne, si cher à Guillaume Guizot, n'avait-il pas écrit : « Il n'y a rien de plus naturel pour nous que la mort [...] Tout est disposé dans l'ordre de la nature pour que je meure n'importe quand ».

François Guizot s'éteignit par un admirable après-midi de septembre dans sa petite chambre du Val-Richer dont la fenêtre était ouverte sur les frondaisons du parc... « Adieu ma fille », dit-il dans un dernier souffle à Henriette de Witt. Puis, se reprenant dans un suprême effort : « *Au revoir [...] personne n'en est plus sûr que moi* ». Telle était l'affirmation d'une foi qui ne l'avait jamais abandonné.

Guizot repose depuis un siècle dans le cimetière, tout voisin, de Saint-Ouen-le-Pin. La Normandie veille sur son ombre après l'avoir conquis de son vivant.